

Accord D 682 F  
Si terrain est disponible. Kigali, le 30/3/1988  
Plusieurs représentants du Nyercoot  
doivent suivre ces manifestations

A traiter par	
Date entrée	114188
N° d'ordre	287215 08

OBJET: Demande d'autorisation.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I . -

Monsieur le Ministre,

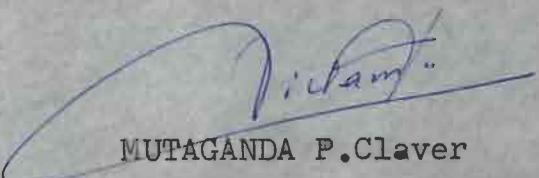
*Demandez désignés  
représentants  
pour goettis  
mme reçus*

11418

Dans le cadre de leurs démonstrations  
prévues pour l'année 1988, les membres de l'A.R.A.M. ont l'honneur de  
solliciter auprès de votre haute bienveillance l'autorisation d'utili-  
le Stade Régional de Nyamirambo pour leurs manifestations, en dates  
reprises ci-après :

- le samedi 9 avril 1988, compétition nationale de Boxe  
à partir de 15H00.
- le samedi 24 avril 1988, compétition nationale de Karaté  
à partir de 15H00.

Dans l'espérance que cette demande sera  
examinée favorablement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le  
Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.

  
MUTAGANDA P. Claver  
Président de l'A.R.A.M. -